

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Le Ministre des Affaires Maghrébines, de
l'Union Africaine et de la Ligue des Etats Arabes



وزير الشؤون المغاربية و الإتحاد الإفريقي
وجامعة الدول العربية

**Intervention de S.E. Monsieur Abdelkader MESSAHEL,
Ministre des Affaires Maghrébines, de l'Union Africaine
et de la Ligue des Etats Arabes**

**devant la réunion ministérielle spéciale du Comité de lutte
contre le terrorisme des Nation Unies sur les flux de
combattants terroristes étrangers**

Madrid, 28 juillet 2015

**Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Madame la Présidente du Comité Contre le Terrorisme,
Excellences,
Mesdames et Messieurs ;**

Je tiens en premier lieu à remercier le Gouvernement espagnol et le Comité du Contre-terrorisme des Nations Unies pour l'organisation de cette importante réunion sur la lutte contre les flux de combattants terroristes étrangers.

La rencontre d'aujourd'hui, à Madrid, est une occasion d'affiner nos approches sécuritaires contre le défi terroriste et de passer en revue les moyens mis en œuvre au niveau national et international pour contrer les pratiques d'enrôlement de terroristes et lutter contre l'endoctrinement et la propagande des prédicateurs radicaux partisans de l'idéologie de l'exclusion et de la haine.

La question épineuse des terroristes étrangers dans les différentes zones de combat, notamment au Sahel et dans la région du Moyen-Orient est, à juste titre, une préoccupation sécuritaire de premier plan et une grave menace à la stabilité et à la sécurité de nos Etats et de nos régions respectifs.

L'ampleur du phénomène des combattants étrangers, le nombre grandissant des recrues et la multiplication des pays de provenance ont pris ces derniers mois une ampleur sans précédent. Il s'agit pour nous de mettre en avant, pour mieux l'analyser, le discours à l'origine du ralliement des jeunes recrues dans les rangs des groupes terroristes. Il est, en outre, question de préparer une riposte organisée pour contrer l'idéologie de l'exclusion et de l'exclusif et propager les valeurs de tolérance et de respect mutuel. Il est, enfin, de notre responsabilité de discréditer systématiquement les fondements conceptuels et les sources doctrinales qui sont à la base de l'extrémisme violent. Il s'agit là de renforcer les capacités de l'Etat pour faire échec aux tentatives des groupes terroristes d'en détruire les structures pour leur substituer un ordre obscurantiste et radical.

Mesdames et Messieurs ;

La Conférence internationale sur l'extrémisme violent et sur la déradicalisation, tenue les 22 et 23 juillet courant à Alger, a été précisément l'occasion pour les participants d'examiner les voies et moyens permettant de mieux affiner les stratégies de lutte contre ce fléau. Les résultats encourageants de cette rencontre ont été au niveau de notre engagement collectif à donner un contenu cohérent à la stratégie globale de lutte contre le terrorisme et de notre détermination à mettre en œuvre de manière concertée et coordonnée les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ces résultats reflètent également la densité et la qualité des débats autour de l'importance cruciale de la thématique de l'extrémisme violent et de la déradicalisation dans la lutte globale contre le terrorisme.

La Conférence a fait ressortir, par ailleurs, un consensus sur le besoin de privilégier des approches intégrées et la nécessité d'aller vers des politiques préventives à long terme. A cet égard, les participants ont souligné, en particulier, la gravité du problème et le besoin de mieux cerner ce phénomène et d'organiser la coopération internationale pour sa prise en charge effective.

Mesdames et Messieurs ;

La menace représentée par la présence de combattants terroristes étrangers dans les zones de combat doit, dès lors, être perçue sous l'angle de la sécurité et de la stabilité du pays d'origine lui-même, de celui de transit mais aussi sous le prisme de l'accroissement du risque de propagation des foyers de crises et de guerres asymétriques un peu partout dans le monde. La relation ainsi établie entre la sécurité nationale et la sécurité collective et entre le terrorisme et le crime organisé doit donc servir de plateforme pour renforcer les plans nationaux de prévention et de lutte contre ce phénomène aux conséquences préjudiciables à la paix et à la sécurité internationales.

L'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation et de prévention contre le flux de combattants terroristes étrangers et l'efficacité des résultats obtenus repose sur une stratégie cohérente et intégrée, ce qui a permis à mon pays d'obtenir des résultats significatifs dans ces domaines.

Cette stratégie nécessite le maintien d'un haut niveau de mobilisation et de vigilance des forces armées et des services de sécurité dans leur mission institutionnelle de protection de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens. D'autre part, la mise en œuvre d'une politique globale de déradicalisation combinant des mesures à la fois politiques, économiques, sociales, culturelles et religieuses, impliquant toutes les institutions et les citoyens et mettant à contribution d'importantes ressources de la Nation.

La lutte contre le terrorisme et ses différentes expressions, dont l'extrémisme violent et les politiques de déradicalisation, exige également la présence d'un Etat fort s'appuyant sur la force de la loi et capable de la faire respecter quelque soient les circonstances.

Les bonnes pratiques issues des expériences nationales et les échanges fructueux à la fois sur les tenants de la propagande criminelle et sur les auteurs de l'apologie du terrorisme gagneraient à bénéficier à l'ensemble des Etats en vue de consolider notre riposte opérationnelle et tarir les sources de recrutement et de financement des réseaux terroristes à l'échelle globale.

La lutte contre l'extrémisme violent doit impérativement se faire aussi sur Internet et sur les réseaux sociaux lesquels constituent, aujourd'hui, les supports de prédilection de la propagande terroriste et la meilleure Agence de recrutement des groupes terroristes. Il y a nécessité, dès lors, et même urgence de réunir un consensus international pour faire d'Internet un instrument puissant au service du progrès de toute l'humanité et non plus un mécanisme destructeur au service de l'extrémisme et de la violence, alimentés parfois par des rivalités géopolitiques.

Mesdames et Messieurs ;

Notre responsabilité commune nous impose de nous munir des outils les plus performants de prévention et de lutte contre l'idéologie de la violence et contre les méthodes subversives de recrutement qui ciblent en priorité la frange la plus fragile de notre jeunesse. C'est dans cette optique que le Forum global de lutte contre le terrorisme a prouvé sa pertinence et son efficacité, notamment, en proposant des variantes opérationnelles qui englobent à la fois les méthodes coordonnées de prévention et de lutte contre le discours de radicalisation et de la propagation des idées de légitimation du recours à la violence mais aussi en promouvant les valeurs humaines universelles que prônent toutes les religions.

Le défi de la criminalisation de l'acte terroriste que la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité a étendu à l'ensemble de l'activité terroriste devrait nous servir de référence lorsqu'il s'agit, comme proposé dans notre ordre du jour, de mettre à contribution d'abord le système judiciaire puis l'administration carcérale. C'est cette approche que mon pays a choisie en adoptant un programme de réinsertion sociale, de formation professionnelle adaptée en direction de nombreux égarés. Cette politique a porté ses fruits.

C'est dans ce cadre que l'expérience pionnière de l'Algérie dans le domaine de la déradicalisation trouve toute sa signification. Cette stratégie prônée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a été couronnée de succès après la mise en œuvre des dispositions de la Charte sur la réconciliation nationale qui a donné une assise solide à la réinsertion sociale des terroristes repentis et ceux ayant purgé leur peine. Cette mobilisation a été concluante et le nombre réduit d'algériens comptabilisés dans les rangs des combattants étrangers illustre le bien-fondé de cette approche.

Mesdames et Messieurs ;

Les propositions qui sortiront de nos délibérations gagneraient à être optimisées par le renforcement de la chaîne des échanges qui bénéficient à

nos structures nationales en charge de la lutte contre le terrorisme. Une banque de données et un suivi des activités de la criminalité dans toutes ses manifestations sont autant d'atouts à partager pour affiner nos méthodes de travail et rendre plus performants les outils mis en place pour éradiquer ce phénomène et tarir les sources de financement, multiples et nombreux, qui profitent à la nébuleuse terroriste.

L'Algérie, de par son expérience dans la lutte antiterroriste réitère son engagement à continuer à lutter contre ce fléau. Le Gouvernement algérien, que je représente ici, est disposé à poursuivre sa coopération et à partager son expérience avec ses voisins pour faire échec aux visées des organisations terroristes et contribuer, par la même, à la stabilisation de notre région, à la sécurisation de ses espaces frontaliers, contribuant ainsi aux efforts de développement et de progrès auxquels aspirent tous nos peuples.

Au-delà de son voisinage immédiat, l'Algérie poursuivra sa contribution à la consolidation et à la mise en œuvre de la stratégie globale de lutte contre le terrorisme.

Je vous remercie.